



Guide d'enseignement

OPHTALMOLOGIE

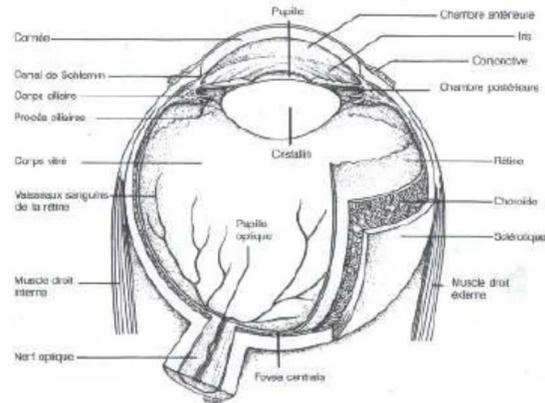
Énucléation - Éviscération

Définitions :

Énucléation : est l'ablation chirurgicale de l'œil. Tout le globe oculaire est enlevé. La durée de la chirurgie est d'une heure.

Éviscération : est l'ablation chirurgicale du contenu (cornée, cristallin, iris, vitré, rétine) du globe oculaire en conservant la sclère (enveloppe constituant le blanc de l'œil).

Grefe dermograisseuse : Une greffe peut être faite. Généralement, le gras est pris en haut de la fesse. Ceci permet d'augmenter le volume du trou fait par le retrait de l'œil



Soins préopératoires

- La veille et le matin de votre chirurgie, prendre un bain avec un savon antibactérien.
- Le soir de votre intervention, prenez une diète légère, être à jeun à minuit. L'eau est permise jusqu'à trois heures avant la chirurgie. Le lendemain, vous pourrez reprendre une diète normale de façon progressive.
- Le jour de la chirurgie, pas de vernis, pas de maquillage, pas de bijou, pas de piercing.
- Être accompagné.
- La veille de la chirurgie, appelez au 418 682-7520 entre 11h30 et 14h30 pour connaître l'heure de votre chirurgie.
- Prenez toute votre médication sauf les médicaments pour le diabète.
- Aspirine ou anticoagulant à cesser selon la recommandation du chirurgien.

Cessez votre anticoagulant le
Date de la chirurgie

Hospitalisation :

- Vous serez hospitalisé entre 1 à 3 jours.

Traitement et précautions

Plaie œil :

- Vous aurez un pansement compressif pour diminuer l'œdème (enflure) et empêcher les mouvements de l'œil qui pourraient être douloureux.
- Pansement en place environ 3 jours, à enlever selon l'indication du chirurgien.
- Si enflure des paupières, la glace est permise 10 minutes chaque heure.
- Onguent en goutte ophtalmique (antibiotique ou anti-inflammatoire) après le retrait du pansement selon prescription médicale.

Recommandation pour le site du greffon

- Des points de suture seront faits et vous serez avisé s'ils doivent être retirés.
- Un pansement sec sera en place : ne pas le mouiller pour une semaine.
- Un bain sera permis après 1 semaine.

Conformateur

Le conformateur est une coquille de plastique inséré entre les paupières.

- Si le conformateur tombe, le nettoyer avec de l'eau et du savon et le remettre en place de côté et l'apporter au prochain rendez-vous. Il n'est pas nécessaire d'aller à l'urgence.
- Il est possible, selon le médecin, que l'on ferme les paupières ensemble de façon temporaire pour empêcher la perte de la coquille.

Alimentation

Vous recommencerez à boire et à manger le jour de la chirurgie ou le lendemain. Vous débuterez par des liquides et par la suite, vous pourrez reprendre graduellement une alimentation normale.

Mobilisation

- Le jour de la chirurgie, bougez souvent vos jambes.
- Il est préférable de vous lever plus souvent que trop longtemps.
- Vous aurez une vision avec un œil, d'où la nécessité de réapprendre à évaluer les distances avec l'œil indemne et à marcher en bougeant la tête de droite à gauche afin d'obtenir

une vue panoramique. L'adaptation peut prendre jusqu'à trois mois.

Douleur

- Le soulagement de la douleur est important après une chirurgie pour permettre une meilleure récupération.

Il est recommandé de ne pas attendre que la douleur soit trop vive pour prendre votre calmant.

Particularité

Signes d'infection locale

- Augmentation de la douleur.
- Fièvre persistante.
- Écoulement verdâtre.
- Rougeur – gonflement.

Conseils de départ

- Vous pouvez sortir à l'extérieur.
- Vous pouvez continuer de porter vos lunettes.
- Vous pouvez vous laver les cheveux, faire attention pour ne pas mettre de l'eau sur votre œil.
- Vous pouvez regarder la télévision.
- Vous pouvez vous pencher.
- Vous pouvez élever votre tête de lit.
- Évitez de faire des efforts physiques (relations sexuelles, sport, soulever des objets de plus de 10 livres pendant 14 jours).
- L'activité professionnelle, l'utilisation de machines ou d'instruments dangereux, la conduite automobile sont déconseillées pendant une période qui sera définie par votre chirurgien.

Contactez votre médecin au besoin

Pour nous joindre

De jour du lundi au vendredi, selon le lieu de la première visite :

- La clinique d'ophtalmologie de l'HEJ
Tél. : 418 649-5816
- La clinique d'ophtalmologie de l'HSS :
Tél. : 418 682-7680

Soir, nuit, fin de semaine :

- INFO-Santé : Tél. : 811

En cas d'urgence, vous présenter à l'urgence de l'Hôpital du Saint-Sacrement ou de l'Enfant-Jésus

Notes personnelles :

Ce guide émet des recommandations conformes aux informations scientifiques disponibles au moment de sa parution, soit le 24-oct-2019. Toutefois, ces recommandations n'ont aucunement pour effet de remplacer le jugement d'un clinicien. Si vous avez des questions, nous vous invitons à communiquer avec votre professionnel de la santé. Si d'une façon ou d'une autre vous faisiez une mauvaise utilisation de l'information contenue dans ce document, le CHU de Québec ne pourra être tenu responsable des dommages de quelque nature que ce soit à cet égard.



Droits d'auteur

Aucune reproduction complète ou partielle de ce document n'est permise sans l'autorisation écrite du CHU de Québec-Université Laval et autre(s) au besoin. © CHU de Québec ou autre(s) au besoin, 2018. Toutefois, vous pouvez l'imprimer et l'utiliser pour un usage professionnel.